



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Roumanie

Question écrite n° 4722

### Texte de la question

M Jean-Paul Fuchs demande à M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, quelles sont, à la veille de la célébration du bicentenaire de la Déclaration des droits de l'homme, les actions entreprises à ce jour afin de faire connaître à la population roumaine le soutien de la France contre l'entreprise de destruction organisée du patrimoine rural de la Roumanie, destruction liée à plus ou moins long terme à une élimination des minorités ethniques.

### Texte de la réponse

Reponse. - La défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales est une préoccupation majeure pour le gouvernement français. La célébration à Paris, au début du mois de décembre, du 40e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen a été une occasion supplémentaire de l'attester. En ce qui concerne la politique roumaine de « systématisation », le gouvernement français a effectué des démarches, tant sur le plan bilatéral que dans le cadre des Douze, visant à appeler l'attention des autorités de Bucarest sur les agissements contraires aux droits de l'homme que pouvait entraîner la mise en œuvre de ce projet. Par ailleurs, monsieur le Président de la République ainsi que le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, ont saisi l'occasion de déclarations à la presse pour exprimer clairement que le non-respect des droits de l'homme en Roumanie ne pouvait rester sans conséquences sur l'ensemble des relations entre nos deux pays.

### Données clés

**Auteur :** [M. Fuchs Jean-Paul](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4722

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 octobre 1988, page 3051